



Administration Communale

**5408 BOUS**

20 route de Luxembourg  
Grand-Duché de Luxembourg

## AVIS

### **LISTES ELECTORALES 2023**

**Elections législatives du 08 octobre 2023**

Par la présente, il est porté à la connaissance du public qu'à l'occasion des élections législatives du 08 octobre 2023, la liste supplémentaire des électeurs nouvellement inscrits est déposée à l'inspection du public au secrétariat communal du 25 août 2023 au 01 septembre 2023 inclusivement.

Les listes définitivement arrêtées par le collège des bourgmestre et échevins 44 jours avant le jour du scrutin sont déposées à l'inspection du public au secrétariat communal du 25 août 2023 au 08 septembre 2023 inclusivement.

Toutes réclamations auxquelles les listes pourraient donner lieu sont à adresser à la Cour administrative, conformément aux dispositions des articles 21 et suivants de la loi électorale modifiée du 18 février 2003.

Bous, le 25 août 2023

Pour le Collège des Bourgmestre et Echevins

Le Secrétaire,

Le Bourgmestre,